



Fil d'actualité sur les accords bilatéraux

La Suisse se mobilise pour stabiliser et développer ses relations bilatérales avec l'Union européenne (UE). Dans le présent fil d'actualité, economiesuisse donne son appréciation des développements actuels.

11 juillet 2024: Le Conseil des Suisses de l'étranger souligne l'importance de la libre circulation des personnes

A l'occasion de la séance du **Conseil des Suisses de l'étranger** (CSE) précédant le **100e Congrès des Suisses de l'étranger**, François Baur, Responsable des affaires européennes chez economiesuisse, a discuté avec le Conseiller aux Etats Carlo Sommaruga et l'ancien Conseiller national Hans-Ulrich Bigler de l'état des négociations pour les Bilatérales III (voir l'enregistrement de la discussion [ici](#)). A l'issue de ce débat, plus de 80% des délégués ont approuvé une résolution demandant au Conseil fédéral de prendre en compte les intérêts des 458 000 Suisses vivant dans l'UE lors des négociations sur les accords bilatéraux III (voir la [résolution](#)). Cette résolution s'inscrit dans la lignée des nombreuses décisions prises par le CSE en faveur de la libre circulation des personnes depuis 2012. Celle-ci est essentielle pour la qualité de vie et les droits des Suisses en Europe et doit absolument être garantie

4 juillet 2024: La Suisse peut continuer à participer provisoirement à Horizon Europe en 2025

Après un échange téléphonique entre le conseiller fédéral Ignazio Cassis et le vice-président Maroš Šefčovič, tous deux ont fait savoir le 4 juillet 2024 que la participation provisoire de la Suisse à Horizon Europe était également assurée pour 2025. La Commission européenne tient ainsi une promesse qu'elle avait faite à la Suisse dans le [Common Understanding](#). Dès lors, les institutions de recherche suisses pourront participer aux prochains appels d'offres du prestigieux Conseil européen de la recherche (CER). Voir à ce sujet [l'article de RTS Info](#).

Cette bonne nouvelle a également été saluée par le conseiller fédéral Guy Parmelin, responsable de la recherche et de la formation. L'objectif de l'économie est une association complète et durable de la Suisse aux programmes de recherche et d'innovation actuels et futurs de l'UE. Pour cela, il faut que les négociations sur tous les dossiers des Bilatérales III aboutissent, si possible d'ici à la fin de l'année.

26 juin 2024: BILATÉRALES III: FAIRE AVANCER LES NÉGOCIATIONS

Avant la pause estivale, le Conseil fédéral a dressé un premier [état des lieux](#) des négociations en cours avec l'Union européenne (UE) sur les Bilatérales III. Des progrès concrets ont été réalisés dans certains domaines. Dans d'autres comme l'immigration et la protection des salaires, le Conseil fédéral estime que les délégations participant aux négociations doivent encore rapprocher leurs positions. [economiesuisse](#) soutient le Conseil fédéral dans sa volonté de faire avancer les négociations avec l'UE.

26 juin 2024: INITIATIVE DE RÉSILIATION II: LE CONSEIL FÉDÉRAL REJETTE L'INITIATIVE DE L'UDC SANS CONTRE-PROJET

Dans une décision d'orientation, le Conseil fédéral rejette l'initiative de résiliation II de l'UDC, ce dont [economiesuisse](#) se félicite. Cette initiative menace la prospérité de la Suisse ainsi que son évolution économique. Ces prochaines années aussi, notre pays aura besoin de main-d'œuvre qualifiée en provenance de l'UE. La libre circulation des personnes revêt une importance capitale à cet égard. Nous avons publié une [webnews](#) avec encore plus d'arguments contre l'initiative de résiliation II et le frein à la prospérité qu'elle constitue, ainsi que des propositions pour agir contre les effets négatifs de l'immigration.

21 juin 2024: 25 ANS DES BILATÉRALES, UN FACTEUR ESSENTIEL DE LA PROSPÉRITÉ SUISSE

Depuis la signature des Bilatérales I, il y a exactement 25 ans, la Suisse a connu une évolution économique positive: la création de valeur par habitant a fortement augmenté, les salaires réels ont – malgré de nombreuses crises – progressé plus fortement que dans les années 1990 et le chômage se maintient à un niveau très bas. Pour que la Suisse, en tant que nation exportatrice, puisse continuer de prospérer, il est important de garantir et de développer la voie bilatérale avec l'Union européenne. Pour en savoir plus, nous vous proposons de lire notre

14 juin 2024: Les Bilatérales, une success-story

Il y a 25 ans, la Suisse signait le paquet des accords bilatéraux I. Depuis, la voie bilatérale avec l'Union européenne (UE) a fait ses preuves pour la Suisse et nous avons tous grandement profité des accords bilatéraux. Pour que cela reste ainsi, nous devons garantir et développer la voie bilatérale. Pour ce faire, nous avons besoin des Bilatérales III. Le sujet vous intéresse? Lisez le [blog](#) de Monika Rühl.

10 juin 2024: LES INCERTITUDES ENTOURANT LES RELATIONS AVEC L'UE INQUIETENT LES DIRIGEANTS DE PME SUISES

Le nouveau baromètre des PME publié par la NZZ le montre: les incertitudes entourant les relations entre la Suisse et l'UE sont l'une des trois principales préoccupations géopolitiques et macroéconomiques de nombreuses PME suisses. La conclusion des Bilatérales III pourrait apaiser ces inquiétudes. Lire l'[article](#).

4 avril 2024: NOUVELLE INITIATIVE DE RÉSILIATION: UNE ÉNIÈME ATTAQUE CONTRE LES ACCORDS BILATÉRAUX

L'UDC a déposé une nouvelle initiative de résiliation intitulée «initiative sur la durabilité». L'acceptation de celle-ci entraînerait la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes. Il s'agit donc d'une énième [attaque à l'encontre de la voie bilatérale](#) entre la Suisse et l'UE. [economiesuisse](#) rejette cette initiative. Il est important que la Suisse stabilise et développe le [modèle des accords bilatéraux avec les biltatérales III](#). Ces dernières créeront la nécessaire sécurité juridique et renforceront la place économique suisse.

18 mars 2024: BILATÉRALES III: OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS AVEC L'UE

Le [Conseil fédéral a ouvert officiellement les négociations avec l'Union européenne](#). [economiesuisse](#) soutient l'ouverture de ces négociations. Le mandat de négociation pour les Bilatérales III a créé une situation favorable. Les points en suspens doivent désormais être clarifiés dans le cadre des négociations. Pour en savoir plus sur le contenu des Bilatérales III, n'hésitez pas à consulter notre [dossier politique](#).

8 mars 2024: BILATÉRALES III : ENTAMER LES NÉGOCIATIONS MAINTENANT

[economiesuisse](#) salue l'adoption du mandat de négociation par le Conseil fédéral. Il s'agit d'une étape importante. Les bilatérales III permettront de stabiliser et de développer les relations avec l'UE. Elles créeront la nécessaire sécurité juridique

et renforceront la place économique suisse. Lire le [communiqué de presse](#).

15 février 2024: UNE LARGE ALLIANCE POUR LES ACCORDS BILATÉRAUX III: LE MOMENT EST VENU DE NEGOCIER

L'alliance «ouverte+souveraine» est convaincue que le paquet des accords bilatéraux III est judicieux. economiesuisse et de nombreuses autres associations et organisations soutiennent la voie choisie par le Conseil fédéral. Pour de plus amples informations, vous pouvez lire le [communiqué de presse](#).

13 février 2024: L'ÉCONOMIE SOUTIENT LE MANDAT DE NÉGOCIATION

Les accords bilatéraux III offrent l'opportunité de stabiliser et de développer les étroites relations avec notre principal partenaire commercial. L'économie est convaincue que l'actuel mandat de négociation permettra d'obtenir de bons résultats. Il s'agit maintenant d'entamer les négociations. Pour plus d'informations, vous pouvez lire la [réponse à la consultation sur le mandat de négociation](#).

2 février 2024: 24 CANTONS SOUTIENNENT LES NÉGOCIATIONS AVEC L'UE

Dans leur [prise de position](#), les cantons se sont prononcés pour ainsi dire à l'unanimité en faveur du projet de mandat de négociation avec l'UE. Ainsi, les cantons, qui avaient déjà participé aux travaux préparatoires, poursuivent les mêmes objectifs que le Conseil fédéral. Ils souhaitent, eux aussi, renforcer durablement la prospérité en Suisse et asseoir les relations bilatérales avec l'UE sur des bases solides et durables. C'est une bonne nouvelle.

30 janvier 2024: La CPE-N soutient les accords bilatéraux III, c'est réjouissant

Dans sa prise de position, la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N) s'est prononcée à une large majorité en faveur du mandat de négociation sur les accords bilatéraux III. Il est particulièrement réjouissant de voir que ce mandat de négociation bénéficie d'un large soutien politique. Il faut démarrer les négociations sans attendre.

26 janvier 2024: La CER-E soutient la voie empruntée par le Conseil fédéral

Une grande majorité de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil États (CER-E) s'est prononcée en faveur de la voie empruntée par le Conseil fédéral, avec l'approche par paquet, ainsi que du contenu du mandat de négociation. C'est ce qui ressort de son [communiqué de presse](#).

24 janvier 2024: L'ouverture du trafic de voyageurs transfrontalier est une chance pour les transports publics en Suisse

Les syndicats critiquent le fait que les accords bilatéraux III entraîneraient des libéralisations sur le marché de l'électricité et dans les transports ferroviaires. Ils estiment en particulier que l'ouverture du transport de voyageurs aux entreprises privées constitue un danger pour les transports publics suisses. Pourtant, l'idée de mettre en place des transports ferroviaires ouverts et transfrontaliers entre la Suisse et l'UE n'a rien de nouveau ni d'extrême. Pour renforcer le rail, il faut le soutenir. Vous trouverez de plus de plus amples informations dans le [blog](#) de Lukas Federer.

19 janvier 2024: Fact checking: paquet des accords bilatéraux III

Le paquet des accords bilatéraux III doit permettre de doter les étroites relations économiques entre la Suisse et l'Union européenne (UE) de bases sûres et durables et de conclure de nouveaux accords. Ce paquet d'accords bilatéraux fait actuellement l'objet de vifs débats. Le fact checking revient sur sa genèse, rappelle des faits et répond à des questions actuelles. Vous trouverez de plus amples informations [ici](#).

21 décembre 2023: La recherche suisse sera la première à bénéficier du renouveau bilatéral avec l'UE

Avec le Common Understanding, l'UE et la Suisse ont aussi convenu d'une réglementation transitoire pour la participation provisoire de la Suisse au programme de recherche de l'UE. Les chercheurs doivent pouvoir participer aux souscriptions pour les Advanced Grants 2024 du CER, aussitôt que les négociations sur l'approche par paquet et l'association à Horizon seront entamées courant 2024. La Suisse pourra y participer durablement à condition que les négociations soient conclues à temps. Rudolf Minsch en parle dans son [blog](#).

20 décembre 2023: Garantir le modèle auquel la Suisse doit son succès: en route pour les «accords bilatéraux III»

En 2015, dans un discours sur les relations entre la Suisse et l'Europe, Monika Rühl avait posé la question de savoir sur quel continent se trouvait la Suisse. La réponse est évidente: la Suisse se trouve en Europe – en plein centre. L'UE est de loin notre principal partenaire commercial et le restera encore longtemps. Les accords bilatéraux III que le Conseil fédéral entend négocier avec l'UE sont le bon moyen de garantir la participation de la Suisse au marché intérieur européen à long terme. Accéder au [blog](#).

18 décembre 2023: Large soutien des votants à un mandat de négociation pour des accords bilatéraux III

Le moment est venu de s'atteler aux accords bilatéraux III: plus des deux tiers des votants sont favorables à un mandat de négociation pour développer la voie bilatérale avec l'UE. Et ils sont plus de 70% à approuver le contenu du paquet d'accords bilatéraux III. C'est ce que montre une nouvelle enquête représentative réalisée par gfs.bern pour le compte d'economiesuisse, de l'Union patronale suisse (UPS), d'Interpharma, de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de Swissmem. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer à l'[enquête](#).

15 décembre 2023: Le Conseil fédéral adopte le projet de mandat de négociation sur les accords bilatéraux III

economiesuisse salue l'adoption par le Conseil fédéral du projet de mandat pour des négociations avec l'Union européenne (UE). Les milieux économiques soutiennent la volonté du Conseil fédéral de garantir et développer la voie bilatérale. La sécurité juridique et des relations stables avec l'UE sont d'une importance capitale pour la place économique suisse – les accords bilatéraux sont donc la voie à suivre. Il s'agit maintenant d'aller de l'avant et de démarrer les négociations avec l'UE au terme de la consultation organisée par les Commissions de politique extérieure et les cantons. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au [communiqué de presse](#).